



Irlande : Interdiction de fumer dans les pubs

Rubrique : actualités - Date : vendredi 8 novembre 2002

« Interdiction de fumer dans les pubs » titre Les Echos qui signale qu'il sera bientôt interdit d'y fumer quand un repas sera servi. Cette décision a été prise par le ministre de la Santé irlandais, Mickael Martin, afin de ne pas défavoriser les restaurants où l'interdiction de fumer est déjà en vigueur. Désormais, « dès qu'un client fait son entrée dans un pub et commande un sandwich, les fumeurs présents devront immédiatement éteindre leur cigarette ». A ce sujet, l'AFP, qui rappelle que « fumer est déjà interdit dans les bus et les locaux », précise que « le propriétaire de l'établissement sera responsable du respect de l'interdiction ».